

Le "bien-vivre clamartois"

En lieu et place de la friche industrielle, jusqu'alors entourée de murs et de barbelés, les parties prenantes du projet, dont le maire (LR), Jean-Didier Berger, entendent réaliser un *"quartier moderne et durable"*. Ce projet *"est l'exemple même d'un urbanisme choisi et maîtrisé, préservant les espaces naturels et authentiquement au service de l'intérêt général, comme l'atteste son inscription dans un CIN (Contrat d'intérêt national, nldr)"*, souligne l' élu.

Parmi les exigences environnementales inscrites dans le programme : une consommation énergétique des bâtiments inférieure de 10 % aux niveaux de la RT 2012, la récupération des eaux de pluie, une seule voie ouverte aux véhicules à moteur... Un plan d'eau de plus de deux hectares - pour récupérer l'eau des toitures - sera déployé au centre du quartier. Autour, des promenades vertes seront aménagées, pour *"constituer un espace de respiration autour duquel va s'organiser la vie de quartier"*, assure

la SPLA. *"A l'intérieur du quartier, les îlots sont assez perméables et entretiennent un dialogue avec le plan d'eau, permettant au plus grand nombre de bénéficier de vues sur celui-ci"*.

Enfin, le programme immobilier tertiaire, qui s'érigera le long de la RD906 et à proximité du carrefour de la Division Leclerc, formera un front urbain pour préserver les habitants des nuisances, acoustiques notamment. (JS) ■

